

COMMUNE DE PLOUGAR

BULLETIN D'INFORMATION

MARS 2012

Site internet : plougar.fr

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 FEVRIER 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni le 20 février 2012 à 20h30 sous la présidence de Mme Marie-France MINGAM, Maire. Absents excusés : Mme LE RICHE Stéphanie.

- **Avis sur enquête** : EARL DU LEURIOU à Plouneventer : élevage porcin. Extension, restructuration interne et externe. Deux sites : Leuriou (Plouneventer) et Quinquis Bras (Saint Derrien). Effectif de 8 060 animaux-équivalents après projet.
Avis favorable à l'unanimité.
- **Compte-rendu des commissions communales** :
 - Voirie : rétrécissement de la VC1 au niveau de l'entrée du hameau de la Vallée. Accord à l'unanimité pour réaliser ces travaux à hauteur 3 744.68 € TTC.
Il est fait état des prévisions de travaux pour l'année 2012 et des devis vont être demandés afin de chiffrer les différentes réfections de chaussées envisagées et de les prioriser à l'occasion de l'étude du budget.
Prévoir également une enveloppe budgétaire pour le changement du tracteur.
 - Bâtiments : accord de principe pour l'étude de l'espace multisports.
Ravalement de la façade sud-est de l'église à prévoir au budget.
- **Questions diverses** : informations sur la CCPL : pôle des métiers, équipôle et RD 30.

ETAT CIVIL

Naissances

- ❖ Clara LAUNAY, Méchou, née à Brest

RECENSEMENT DES JEUNES

En application du décret n° 2002-446 du 29 mars 2002, **les Françaises et les Français nés entre le 1^{er} janvier 1996 et le 31 mars 1996 sont tenus de se faire recenser avant le 15 avril 2012, dès qu'ils ont 16 ans. Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille.**

Cette démarche est obligatoire. Un récépissé de recensement sera remis à chacun, ouvrant droit à l'inscription à plusieurs examens et à la conduite accompagnée.

URBANISME/DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

- Pour la construction d'une maison individuelle, Hameau des Bruyères, lot n°13, par M. LANGLET Benjamin et Mlle CORDIER Stéphanie.
- Pour la construction d'un bâtiment de gestante, Le Roudous, par EARL HERE.

BODILIS PLOUGAR HANDBALL CLUB

Opération pizzas les 23 et 30 mars : vos commandes seront à retirer de 18 à 20h à la salle omnisports de Plougar (les commandes sont à passer auprès des joueuses licenciées).

Samedi 3 mars : 1^{er} pas rassemblement à Plounéventer départ 9h 15 de Bodilis, débutantes 1 match à l'Hermine-Kernic (Plouescat) à 14h départ 13h15, Débutantes 2 à Plougar/La Flèche à 14h 00, -12 ans 2 à Plougar/Landi-Lampaul à 14h 45, -12 ans 1 à Plougar/Lesneven à 16h 00, -14 ans à Plougonven à 14h 00 départ 13h 15, -16 ans à Bourg-Blanc, -18 ans à Plouéan à 16h 00 départ 15h 00, Seniors à Concarneau à 19h 30.

Samedi 10 mars : -16 ans à Plougar/Briec à 15h 30, -18 ans à Plougar/Elorn à 17h 15, seniors à Plougar/Landi-Lampaul à 19h 00

Samedi 17 mars : Rassemblement 1^{er} pas lieu à définir, -12 ans 2 à l'Hermine-Kernic à Cleder à 13h 30 départ 12h 45, 12 ans 1 à Ergue-Gabéric à 14h 15 départ 12h 45, -14 ans à Plougar/St Thonan à 14h 15, -16 ans à Pleyber-Christ à 16h 15 départ 15h 15, -18 ans à Briec à 18h 30 départ 16h 45.

Dimanche 18 mars : Seniors à Plougar/St Renan-Guilers à 14h 30

Samedi 24 mars : débutantes 1 à Plougar/Plouvorn 4 à 14h 30, débutantes 2 à Guiclan, -12 ans 2 à L'Hermine-Kernic, -12 ans 1 à Plomodiern, -14 ans exempt, -16 ans à Plougar/Plougonvelin à 15h 30, -18 ans à Plougar/Locmaria à 17h 15.

Samedi 31 mars : 1^{er} pas rassemblement à Guiclan départ de Bodilis à 9h 15, débutantes 1 à Plougar/Plouvorn 2 à 14h 00, débutantes 2 à Landi-Lampaul, -12 ans 2 à Plougar/Lesneven à 14h 45, -12 ans 1 à Plougar/Chateaulin à 16h 00, -14 ans à Plouvorn à 17h 15 départ 16h 30, -18 ans à Plabennec à 17h 00 départ 16h 00, seniors à Callac à 20h 30.

Dimanche 1 avril : -16 ans à Plougar/Plabennec à 14h 30.

Vous trouverez toutes les infos du hand, horaires entraînements, planning matchs, photos ... sur le Site : <http://pbhb29.club.sportsrégions.fr/>

BODILIS PLOUGAR FOOTBALL CLUB

Vendredi 2 mars : **Vétérans** : match à Landerneau contre le Stade Landernéen à 20h30.

Dimanche 4 mars : **Equipe A** : match à Berven contre Berven Plouzévédé A à 15h30. **Equipe B** : match à Berven contre Berven Plouzévédé B à 13h30. **Equipe C** : match à Landi contre Landi D à 13h30.

Vendredi 9 mars : **Vétérans** : match remis (voir convocation).

Dimanche 11 mars : **Equipe A** : match de coupe de district à 15h00. **Equipe B** : (voir convocation) **Equipe C** : match à Ploudaniel contre Ploudaniel D à 13h30.

Vendredi 16 mars : **Vétérans** : (exempt).

Dimanche 18 mars : **Equipe A** : match à Bodilis contre Santec B à 15h30. **Equipe B** : match à Bodilis contre Lanhouarneau Plounevez C à 13h30. **Equipe C** : match à Plougar contre Guissény C à 13h30.

Vendredi 23 mars : **Vétérans** : match à Guissény à 20h30.

Dimanche 25 mars : **Equipe A** : match à Carantec contre Carantec A à 15h30. **Equipe B** : match à Plougoulm contre Plougoulm A à 13h30. **Equipe C** : match à Le Folgoët contre Le Folgoët C à 13h30.

Vendredi 30 mars : **Vétérans** : match à Plougar contre Landéda à 20h30.

Dimanche 1 avril : **Equipe A** : Match à Bodilis contre St Martin A à 15h30. **Equipe B** : match à Bodilis contre Plouvorn D à 13h30. **Equipe C** : match à Plougar contre Plouédern C à 13h30.

Equipes : U7 à U17 : (voir convocation).

BIBLIOTHEQUE : AU PLAISIR DE LIRE

Horaires d'ouverture :

- Le mercredi de 17 h 00 à 18 h 15.
- Le jeudi de 17 h 00 à 18 h 15.
- Le samedi de 10 h à 11 h 30.

CLUB DES AINES

Vendredi 16 mars : Demi-finale belote à Saint-Thégonnec

Mercredi 28 mars : Finale Départementale de dominos à Saint-Frégant

SOCIETE DE CHASSE

L'assemblée générale de printemps se tiendra le **vendredi 16 Mars à 20h** à la salle communale. Présence de tous souhaitée. Contact : Daniel Delacoudre au 06.14.05.54.92.

ENSEMBLE PAROISSIAL BERVEN-LAMBADER

Horaires des messes :

Plouzévédé : chaque samedi soir à 18 h.

Messe le dimanche matin à 10h30 :

Plougar : tous les **1ers dimanches du mois**

Plouvorn : tous les 2^{èmes} et 4^{èmes} dimanches du mois

St Vougay : tous les 3^{èmes} dimanches du mois

Trézilidé : tous les 5^{èmes} dimanches du mois

Relais paroissiaux : Mme Jeanne Pinvidic : 02.98.68.50.47., Mme Yvonne Ederm : 02.98.68.53.96., Mme Paulette Moysan : 02.98.68.52.74. et Mme Anne-Marie Salmas : 02.98.68.54.28.

Ecole :

Enfants catéchisés :

- Sacrement de réconciliation : pour les CM1 et CM2, le mardi 20 mars à 20h00 à l'église de Plouvorn.
- Temps Forts pour les CM1 : rendez-vous à l'église de Plouzévédé le samedi 28 avril de 9h00 à 12h00, sinon le 24 mars à Landivisiau, prévenir la catéchiste.
- Première Communion : le dimanche 6 mai à 10h30 à Plougar, sinon le dimanche 13 mai à 10h30 à Plouvorn, prévenir la catéchiste.

Vie Paroissiale :

- MISSION 2012 : évangile de Carême, à Plouvorn le 14 mars à 15h30.
- Visite Pastorale le 16, 17 et 18 mars sur le Doyenné de Landivisiau, visite de l'Evêque Jean Marie Le Vert ; Messe à Plouvorn le 17 mars ou la messe Solennelle à Landivisiau le 18 mars à 11h00.
- Visitation de l'Ensemble Rosporden à l'Ensemble Berven-Lambader : la journée du 26 mars, rendez-vous à 10h00 à Plouvorn : accueil, messe à 10h30, suivie d'un apéritif ; journée de partage, apporter son pique-nique.

ASSOCIATION LOCALE ADMR SAINT VOUGAY ET SA REGION

3, route de Plouescat – 29440 Saint Vougay

Le secrétariat est ouvert :

Le lundi matin de 8h30 à 12h

Le mardi après-midi de 13h30 à 17h 30

Le mercredi matin de 8h30 à 12h

Le jeudi après-midi de 13h30 à 17h30

Le vendredi après-midi de 13h30 à 16h30

En cas d'urgence : Mme Monique Bramoullé Présidente 06.13.70.87.44.

Mme Armelle Prigent Secrétaire 02.98.69.95.55.

Mme Denise Herry 02.98.68.55.93.

COMMUNIQUE DE L'ADMR

Quoiqu'il arrive à la Fédération Départementale de l'ADMR, les associations feront tout pour que le service aux personnes aidées soit rendu dans les conditions normales, et pour assurer leur salaire aux salariés des associations locales.

Pourquoi en sommes-nous arrivés là ?

Il y a au moins 3 raisons :

- L'augmentation de la masse salariale à la FD
- Une organisation inadaptée
- Une répartition des rôles des bénévoles et des salariés mal définis.

Et maintenant, quels sont nos objectifs ?

Il s'agit de revenir aux fondamentaux. Ceux-ci tournent autour de 3 idées simples :

- Assurer notre mission qui tourne autour de 2 actions essentielles à savoir : apporter chaque jour l'aide que les personnes sont en droit d'attendre et assurer le lien social.
- Permettre aux salariés des associations d'assurer leur travail dans les meilleures conditions possibles en particulier en les assurant d'être rémunérés pour leur travail.
- Aider les associations à retrouver la sérénité et les équilibres nécessaires pour continuer à conduire leur action.

Tout ceci passe par l'obligation de mettre chacun à sa place et en particulier permettre au bénévole de trouver toute sa place.

ASSOCIATION DES RIVERAINS DE LA B.A.N.

Programmation des vols transmise par la B.A.N. pour l'année 2012.

Délocalisation à Istres du 27 février au 9 mars (semaines 9 et 10) + quelques délocalisations plus courtes à Lann Bihoué.

Embarquement sur le porte-avion du 12 mars au 13 avril (semaines 11 à 15) et du 7 mai au 6 juillet (semaines 19 à 27).

Travaux à la B.A.N du 14 juillet au 19 août.

ASSP du 27 août au 18 septembre.

Embarquement sur le porte-avion du 18 septembre au 27 octobre.

Ensuite, le porte-avion sera à quai pour 7 mois jusqu'en mai 2013 (donc pas d'ASSP).

L'association sera très vigilante quant au respect de cette programmation. Nous vous invitons à signaler tout écart et à exprimer vos doléances quant au bruit et aux odeurs à ces numéros :

- de jour (jusqu'à 18 h) : **02.98.24.20.25.**
- de nuit : **02.98.24.26.32.**

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

Dates de permanences pour le mois de mars 2012 :

À **Bodilis**, en Mairie : les jeudis 8 et 22 mars (de 9h à 12h)

À **Plougourvest**, en Mairie : les mercredis 14 et 28 mars (de 9h à 12h)

À **Plouzouvéde**, en Mairie : les jeudis 15 et 29 mars (de 9h à 12h)

À **Landivisiau** : du lundi au vendredi (9h/12h30 et 13h30/17h)

Permanences de soirée : les mercredis 7, 14, 21 et 28 (de 17h et 20h sur RV)

Permanence de midi : les vendredis 2, 9 et 16 (de 12h à 13h sur RV)

Les temps d'éveil : à **Bodilis à la maison pour tous le 9**, à **Plouzouvéde au foyer Antoine Caill le vendredi 16**, à **Landivisiau le vendredi 23.**

Pour tous renseignements et inscriptions, les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le

Relais Parents Assistantes Maternelles au 02.98.24.97.15. ou rpam.paysdelandivisiau@gmail.com

Informations diverses :

- Vous aimez cuisiner, vous aimez recevoir ou vous êtes à la recherche de recettes simples et faciles, contactez moi pour animer un atelier culinaire, je suis conseillère chez Guy Demarle le spécialiste du flexipan (moule souple), d'accessoires de cuisines, batteries, livres, robots multi-fonctions...
Contact : Florence Le Bot, Langeoguer Plougar, tél : 02.98.68.59.96. ou 06.79.95.24.41. mail : virnoline@orange.fr

SYNDICAT MIXTE DU LEON – SCOT/PLH

Les permanences « habitat » sur le territoire du Léon :

Permanences OPAH : information et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat.

Permanences HEOL : conseil technique sur les économies d'énergie.

Permanences ADIL : réponses aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine du logement.

Bourse aux logements : pour trouver un logement à louer ou proposer une offre de location.

Renseignements au Syndicat Mixte du Léon (SCOT / PLH) – 8 rue de la mairie à Plouescat –

Tél : 02.98.61.91.51. Mail : syndicat-mixte-leon@orange.fr

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

Prise en charge des dépenses de santé : la MSA peut vous aider.

Avoir une complémentaire santé est essentiel aujourd'hui car même si la MSA rembourse une part importante des dépenses, sans assurance complémentaire il reste souvent une somme à régler.

La MSA peut permettre à ses assurés, percevant de faibles ressources, de bénéficier gratuitement d'une prise en charge totale des frais médicaux : c'est la CMU-C. Elle est gratuite et permet d'être intégralement couvert, sans avance de frais pour la plus grande partie des dépenses de santé.

Pour ceux qui ne peuvent ouvrir droit à la CMU-C il est possible, selon les ressources, de percevoir l'aide à la complémentaire santé (ACS). Cette aide permet de bénéficier d'une réduction sur le prix annuel de la complémentaire santé. Elle permet également de ne pas avancer le montant pris en charge par la MSA lors des consultations chez le médecin.

Pour en savoir plus sur les conditions d'attribution de ces deux aides, rendez-vous sur le site msa-armorique.fr ou renseignez-vous par téléphone au 02.98.85.79.79. ou auprès de l'agence MSA la plus proche de chez vous.

CAMPAGNE 2012 DE LUTTE COLLECTIVE DE PIEGEAGE DES RONGEURS AQUATIQUES

Depuis 2007, le Syndicat Mixte de Haut Léon organise, en partenariat avec la FEFIDEC, une lutte collective de piégeage des rongeurs aquatiques sur son territoire. Cas animaux originaires des Etats-Unis sont à l'origine de nombreux problèmes (pertes de terrains agricoles, dégradation de la qualité de l'eau et du milieu aquatique, transmission de certaines maladies à l'homme et aux animaux ...) et il est donc primordial de limiter leur prolifération.

La campagne 2012 débutera en mars pour une période de 3 mois. Des cages pièges seront mises à la disposition des piégeurs bénévoles et une indemnité de 3.50 € par capture sera versée.

Vous vous sentez concernés et souhaitez intégrer l'équipe de piégeurs bénévoles (selon votre disponibilité : quelques jours, une semaine...) contactez :

- Maël PEDEN, technicien FEFIDEC, au 02.98.26.72.12
- Ronan ALLAIN, technicien de rivière, SMHL, au 02.98.79.64.89.

CCPL

La semaine du développement durable dans le Pays de Landivisiau du 01 au 07 avril 2012 : Lancement de l'opération de compostage domestique.

La Semaine du développement durable est un rendez-vous incontournable et très attendu. Chaque année, le ministère du Développement durable invite les entreprises, les associations, les services publics, les collectivités et les établissements scolaires à promouvoir, du 1er au 7 avril, les principes du développement durable.



L'objectif de cette opération est de sensibiliser les Français aux enjeux du développement durable et inciter chacun à adopter des comportements plus responsables.

La Communauté de Communes profite de la semaine du développement durable pour lancer son opération de compostage domestique. Le compostage permet de recycler ses déchets verts et ses déchets de cuisine à domicile. Tout particulier qui a un jardin a la possibilité de pratiquer le compostage en tas ou à l'aide d'un composteur (2 modèles : 1 bois et 1 plastique) proposé par la CCPL moyennant une participation : 22 € pour le composteur plastique, et 21€ pour le composteur bois.

En compostant mes déchets, je limite mes déplacements en déchèterie, j'améliore la qualité de mon jardin, j'économise l'achat d'engrais et je fais un geste pour la planète !

Programme de la semaine du développement durable 2012 :

Toute la semaine, venez acheter un composteur avec la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau. Offre limitée à un seul composteur par foyer. Se présenter au stand à la déchèterie avec un justificatif de domicile (facture EDF...).

Retrouvez lors de cette semaine tous les renseignements inhérents aux déchets (compostage, tri sélectif, prévention des déchets...) au stand présent sur votre déchèterie le :

Lundi 02 Avril 2012 : déchèterie de Sizun de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30.

Mercredi 04 Avril 2012 : déchèterie de Bodilis de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30.

Vendredi 06 Avril 2012 : déchèterie de Plougourvest de 14h à 18h30.

Dès à présent vous pouvez réserver votre composteur auprès du service Environnement de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau au 02.98.68.42.41.

A partir du 10 Avril : Vous pouvez venir retirer un composteur à la Communauté de Communes le mercredi après-midi et le vendredi après-midi de 13h30 à 17h00 sur rendez-vous. (Contact : 02.98.68.42.41.).

Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie : tous les matins du lundi au vendredi de 8h30 à 12h. Le vendredi après-midi, uniquement sur rendez-vous. (tél.: 02.98.68.53.65. fax : 02.98.68.56.55.)

En cas de besoin, vous pouvez contacter :

- Madame MINGAM Marie-Françoise : 06.10.81.25.69.
- Monsieur HERRY Pascal : 06.59.53.64.48.
- Monsieur LE BORGNE Laurent : 06.60.54.70.04.
- Monsieur LE NAN Dominique : 02.98.68.57.62.

**LE PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL PARAITRA
LE LUNDI 2 AVRIL 2012**

(communiqués à remettre en Mairie pour le lundi 26 mars à midi au plus tard, merci. Il ne sera pas fait de rappel. Vous pouvez adresser vos articles par mail de préférence à l'adresse suivante : mairie.plougar@wanadoo.fr)